



# SOUS LES ARCADES

Journal d'Information de la Ville de Stenay

**JANVIER 2010.**

Nous voilà déjà au dernier numéro de cette année 2009. La période est traditionnellement une période de bilan. Mais pour la nouvelle municipalité, nous sommes plutôt dans un temps de réflexion, de concertation et de réunions pour préparer l'année 2010.

Les projets locaux sont suivis par les commissions et le Conseil Municipal. Comme prévu, nous consultons actuellement un certain nombre de prestataires susceptibles de nous assister dans la conduite de l'opération de construction de la salle multiactivités. Pour le site de la fonderie, nous avons eu confirmation par les services de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) que les consultations vont démarrer pour des travaux qui se réaliseront durant l'année prochaine et pourraient se terminer à la fin de 2010.

La commission animation et communication souhaite que des animations de plus grande envergure puissent être organisées. Mais je sais par expérience que ce n'est pas simple, et que cela ne se décrète pas. Nous irons en direction des associations locales qui pourront et devront nous apporter leur indispensable concours. Pour que ces volontés exprimées ne soient pas des incantations ou des vœux pieux, nous aurons donc la charge de mobiliser et de fédérer le plus grand nombre possible d'associations. Des actions en direction des technologies « internet » et aussi en direction de l'accueil des nouveaux habitants seront initiées par la Ville. Nous souhaitons également relancer une représentation des jeunes par un Conseil des Jeunes, en cours de réflexion.

Vous l'avez compris, nous avons beaucoup de réunions et de consultations en cette fin d'année pour préparer au mieux le budget 2010, et engager la Ville dans un processus de réalisation des projets.

Dans un contexte économique national et international indécis, dans une période d'engagement de réformes de la fiscalité dont l'impact sur nos finances locales n'est pas encore maîtrisé, et aussi de réformes sur les compétences des collectivités qui peuvent avoir des conséquences sur les soutiens extérieurs, nos actions devront plus que jamais être bien évaluées et choisies, et correctement partagées pour obtenir les financements indispensables pour nos réalisations.

Enfin, vous trouverez avec ce numéro un bon de souscription de la Fondation du Patrimoine, qui permettra d'obtenir des fonds supplémentaires pour la reconstruction de la serre du Parc de la Forge. Nous espérons que cette opération saura retenir votre attention et démontrera votre attachement à notre Patrimoine.

En mon nom personnel et au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Et bien évidemment je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que chacun et chacune y trouve une opportunité de réaliser ses projets et l'accomplissement de ses aspirations.

Stéphane Perrin.

## **POINT INFOS STENAY.**

### **Entretien communal des voies publiques (rappel).**

L'hiver voulant bien faire son apparition dans nos régions, avec son cortège de petits tracas quotidiens que sont la neige et le verglas, il apparaît utile de rappeler à chaque riverain de la voie publique les obligations qui pèsent sur chacun d'entre nous pour l'entretien de ces espaces.

**1. Entretien des trottoirs.** L'entretien des trottoirs est nécessaire du point de vue hygiène et sécurité. Il est à la charge des riverains, la commune entretient les trottoirs situés le long des propriétés communales. Le balayage doit être réalisé au moins une fois par semaine, les déchets doivent être mis dans les poubelles et surtout pas dans les avaloirs afin d'éviter de boucher les égouts. En hiver, le **déblaiement de la neige** est également de la responsabilité des riverains. Faire un passage « piétons » sur le trottoir en évitant d'entasser la neige sur la route.

**2. Elagage des plantations.** Chaque propriétaire riverain du domaine communal, que ce soit le long d'une route ou d'un chemin rural, est tenu d'élaguer ses plantations le long de ces voies. Il est responsable des dégâts qui surviendraient du fait d'un mauvais entretien. En effet, dans l'intérêt de la circulation et la conservation de la voirie communale, et pour des raisons de sécurité routière, mais aussi d'écoulement des eaux, les branches, racines apparentes et haies qui progressent sur les voies communales doivent être coupées à l'aplomb des limites des propriétés riveraines au minimum une fois par an, la meilleure saison étant de l'automne à fin février. De plus, dans les carrefours, dans un rayon de cinquante mètres à partir du centre du carrefour, les arbres de grand jet doivent être élagués à trois mètres à partir du sol. Pensez à le faire en cette période propice.

### **Nos amis à quatre pattes ont des droits, leurs propriétaires, des devoirs !**

Les services municipaux font le triste constat de l'incivisme de certains propriétaires de chiens et les rues de Stenay souffrent de cela. Certains profitant des heures tardives ou matinales pour laisser divaguer leurs animaux, et avec conscience semble-t-il, tournent ostensiblement la tête lorsque leurs compagnons réalisent leurs besoins sur les trottoirs, preuve s'il en est de leur je-m'en-foutisme. Nous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse dans les rues de la cité, et qu'il existe suffisamment de chemins ruraux pour laisser en liberté vos animaux si tel est votre bon plaisir. Par ailleurs, la ville a investi dans des *canisettes* qui ont vocation à récupérer les déjections canines. Les services de police municipaux veillent sur cette question et tout contrevenant sera verbalisé.

### **Avec le froid, pensez aux gestes de précautions !**

Avec le froid, forte est la tentation de se replier chez soi et de se calfeutrer dans son intérieur. Cependant, nous rappelons que la circulation de l'air dans les habitations est absolument nécessaire pour votre sécurité. Il est donc vital de ne pas obstruer les bouches d'aération présentes dans votre habitation. Ceci est particulièrement vrai lorsque vous utilisez des appareils de chauffage comme une chaudière ou un appareil de chauffage d'appoint, car ce type d'équipement mal réglé peut générer du monoxyde de carbone (CO), gaz inodore et incolore, mais malheureusement létal. L'entretien annuel de vos systèmes de chauffage, et plus particulièrement de votre chaudière, est donc un impératif.

### **INFORMATION SUR FACTURE D'EAU DU DEUXIEME SEMESTRE.**

Les factures d'eau arrivent en ce moment. Compte-tenu d'un problème technique, certains compteurs n'ont pu être relevés. Dans ce cas, la quantité facturée est une estimation basée sur les moyennes des précédents semestres. La correction interviendra au prochain relevé réel.

# À LA MAISON DU PARC.

Pour tout renseignement, contacter la Maison du Parc au **03 29 80 39 08** de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

**Le P'tit Monde** : pour les enfants de moins de 6 ans. Mercredi de 13h30 à 17h00 et jeudi de 9h00 à 11h30.

**Micro crèche** : du lundi au vendredi (7h30 – 18h30).

## **Foyer des jeunes :**

Uniquement **14 ans–18 ans** :

Mardi de 16h00 à 20h00, mercredi de 15h00 à 20h00, jeudi 16h00 à 20h00, vendredi et samedi de 16h00 à 19h00 et de 20h30 à 22h30.

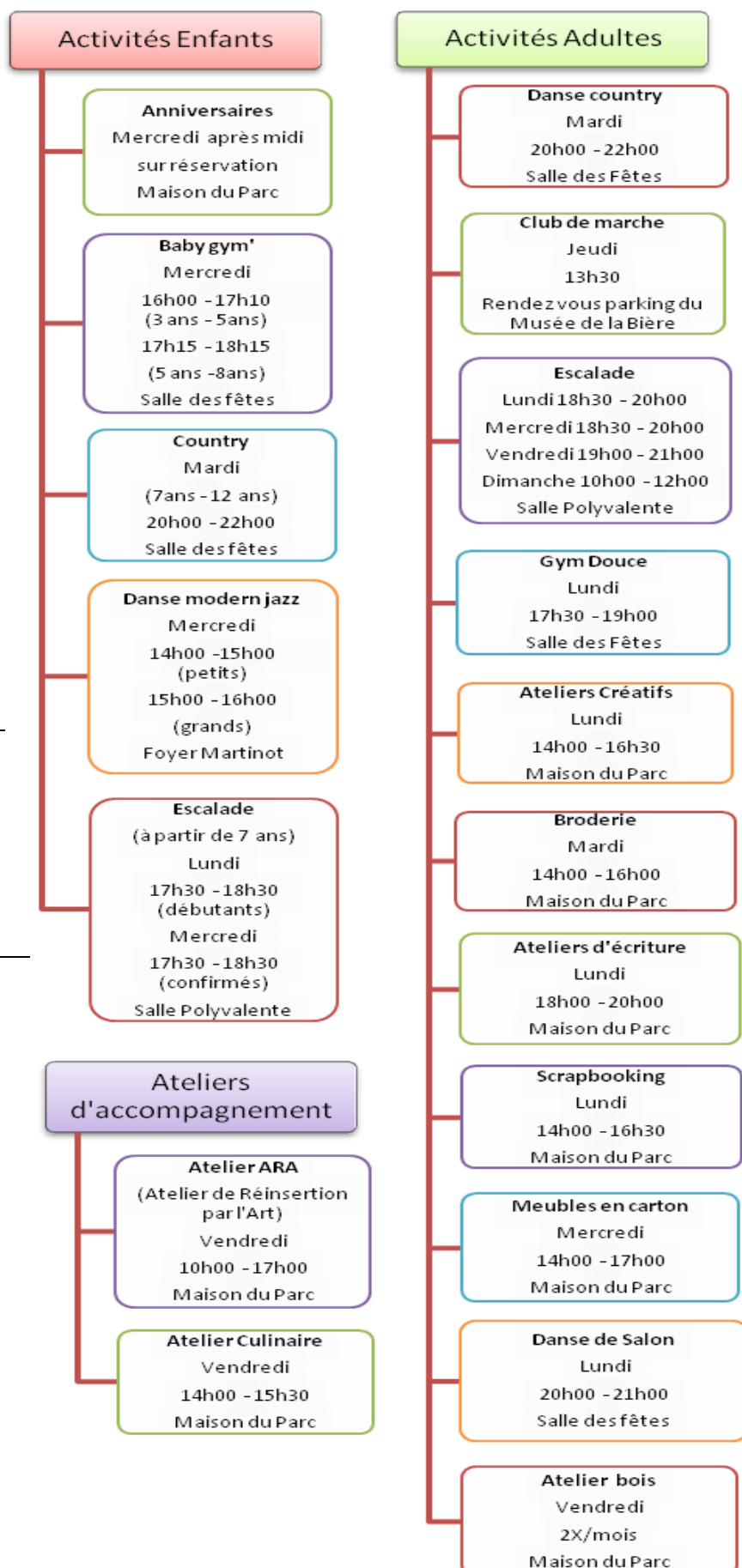
**Tout public** : mardi et jeudi de 14h00 à 16h00.

**La boutique solidaire.** Ouverte à tous. Lundi 10h00 – 12h00 et jeudi 14h00 – 17h00.

La MAISON DU PARC, ses administrateurs et ses salariés, à l'aube d'une année nouvelle, vous souhaitent quatre jolies saisons, lumineuses, joyeuses et chaleureuses.

Pour tout renseignement sur les activités, contacter la Maison du Parc.

Possibilité de mettre en place de nouveaux ateliers à la demande.



## **LA « FORTERESSE » DE STENAY.**

Certains anciens Stenaisiens ont sans doute encore en mémoire la chute de cette immense forteresse volante américaine qui s'est posée en catastrophe le 5 janvier 1945 au nord de la ville, entre Stenay et Lamouilly. Il s'agissait d'une forteresse B-17, surnommée *Jeanny Bee* (l'*Abeille jaune*) et immatriculée 337555-J. L'avion, capable de voler sur 5.400 km grâce à ses quatre moteurs, avait une envergure de 31,63 m, une longueur de 22,65 m pour un poids d'environ 30 tonnes. Sa vitesse maximum était de 460 km/h et il pouvait monter à 10.000 mètres. C'était un avion puissamment armé, qui méritait bien son surnom de forteresse, puisqu'il emportait un chargement de près de 10 tonnes de bombes et il était armé de treize mitrailleuses de 12,7 mm.

La mission 238 du 390<sup>e</sup> groupe de bombardement de l'US Air Force consistait à bombarder le centre de triage de Francfort-sur-le-Main (Allemagne). Le major Mitchell (qui terminera sa carrière militaire comme colonel), le pilote de l'avion, avait déjà effectué une mission identique le 24 décembre et avait plus de quatre-vingt missions de combat à son actif. Il s'agissait d'une mission très longue (neuf à dix heures de vol), au départ de la côte sud de l'Angleterre, et dans des conditions difficiles : la visibilité était restreinte et le vol devait s'effectuer en partie au-dessus du territoire ennemi.

Cette opération se déroulait au cours de la bataille des Ardennes. L'offensive allemande avait débuté le 16 décembre 1944 et devait se poursuivre jusqu'au 30 janvier 1945. Les conditions atmosphériques au sol étaient détestables. La neige rendait la circulation très difficile et la température était très basse : il gelait très fort sur la région depuis plusieurs semaines. La mission était qualifiée de « sans aucune difficulté particulière », mais l'avion subit des tirs de Flack au-dessus du champ de bataille ; un moteur fut touché et perdit un turbo-compresseur. Un deuxième moteur fut atteint au-dessus de Francfort en effectuant sa mission, d'où une perte de puissance et l'impossibilité pour l'équipage de regagner l'Angleterre. Le pilote choisit alors de rester en formation pour être protégé par les autres appareils mais il réduisait ainsi ses chances d'atteindre sa base de départ, ou même Paris. Il était cependant assuré d'arriver au moins en territoire libéré.

Après son passage au-dessus de la ligne de front, il ne lui restait plus que dix à vingt minutes de carburant. Il était donc dans l'obligation de réussir son atterrissage car il ne pouvait pas effectuer une deuxième tentative. Il choisit alors « *un beau champ noir orienté est-ouest parmi tous les autres qui étaient recouverts de neige* » qui s'avéra être un champ de choux fourragés noircis par le gel. Après avoir frôlé une ligne électrique (qui l'obligea à rentrer son train d'atterrissage), il se posa doucement sur le ventre. Les neuf membres d'équipage (sauf le pilote et le copilote), qui

s'étaient placés dans le compartiment, furent aussitôt évacués et, comme aucune explosion ni aucun incendie ne s'était déclarés, le commandant et le bombardier remontèrent dans l'appareil pour prendre les effets personnels de l'équipage et démonter le viseur de bombardement (pièce considérée comme secrète) pour l'emporter avec eux. Ils constatèrent alors que la soute à bombes, éventrée, était remplie de choux gelés, qui ont dû pourrir au dégel.

L'équipage fut récupéré par des fantassins américains revenant des environs de Bastogne où leur bataillon avait été décimé à 80 %. Il fut hébergé à Stenay par des officiers qui dormirent à l'extérieur puis dirigé le lendemain sur Charleville puis sur Paris et Londres, avant de retrouver la base, après plus d'une semaine d'absence. Il repartit pour une nouvelle mission le 23 janvier. L'escadrille comportait trente-huit appareils ; sept ont abandonné en cours de route, victimes de la Flack ou de problèmes techniques, dix-sept, dont la *Jeanny Bee*, ont dû se poser en catastrophe sur des aérodromes ou en rase campagne. Trente-et-un avaient donc rempli leur mission. Signalons que la forteresse avait déjà dû passer au-dessus de Stenay au cours du vol aller, comme l'indique le plan de vol de l'escadrille.

Pendant quelques semaines, l'avion est resté dans son champ, sans aucune intervention militaire semble-t-il. Il était devenu le lieu de promenade préférée des Stenaisiens, petits et grands. Beaucoup également sont repartis avec quelques souvenirs, objets utiles ou inutiles : équipements, pièces métalliques, morceaux de caoutchouc ou autres, qui pouvaient toujours servir à une époque où on manquait de tout.

Philippe VOLUER.

*Si certains de nos concitoyens possèdent des renseignements ou des photos sur cet évènement, nous leurs serions reconnaissants de nous les communiquer (Archives municipales – 03 29 80 26 84).*

## **AU COURS DU MOIS DE JANVIER.**

**Office de Tourisme** : 5, place Raymond Poincaré - Tél. : 03 29 80 64 22 – Fax : 03 29 80 62 59 – Ouvert du lundi au samedi 10h00 à 12h et de 14h00 à 17h00. Tous les jours de 16h00 à 18h00 à la capitainerie du Port de Plaisance (otsistenay@wanadoo.fr).

**Chaque dimanche et jour férié (hors sorties spéciales)**, sortie ornithologique avec la L.P.O. Rendez-vous au pont des Poteaux, à 1 km de Mouzay direction Dun-sur-Meuse (06 83 29 25 47).

**Chaque premier samedi du mois** : marche de 10 km avec les Robinsons, ouverte à tous. Rendez-vous à 13h30 devant la salle des fêtes de Baâlon. (03 29 80 65 23).

**Du 04 au 31** – STENAY : Exposition *L'école d'autrefois* (Musée de la Bière).

**Du 04 au 31** - STENAY : Exposition *Climats, eau, vie : la terre, une exception dans l'univers ?* (Musée de la Bière).

**Le 09** - MOUZAY : Concours de belote.

**Le 23** - STENAY : Loto de l'UNSS à la Salle des Fêtes.

**Le 24** - MOUZAY : Fête des Rois.

**Le 30** - STENAY : Repas dansant de l'APE Sainte-Marie (Salle des Fêtes).

**Le 31** - STENAY : Journée mondiale des zones humides.

### **PERMANENCES DU MAIRE ET CONSEILLER GENERAL.**

Monsieur Stéphane Perrin, maire et conseiller général, tiendra une permanence en mairie les samedis 9 de 10h30 à 12h00, les samedis 16, 23 et 30 janvier de 9h30 à 12h00.

### **LAISSEZ-VOUS CONTER STENAY.**

C'est une conférence un peu délicate qui se déroulera le mercredi 20 à 18h00 à la bibliothèque (entrée gratuite). Le conférencier abordera en effet la « vie galante » à Stenay. Une vie qui ne fut pas toujours aussi « galante » qu'on pourrait le penser. La ville de Stenay avait en effet jadis la réputation d'être une cité volage, frivole. Etait-ce la présence de l'armée ? De nombreux ouvriers ? Pourtant, la prostitution ne semble pas avoir été plus importante ici qu'ailleurs. Cette soirée particulière tentera de préciser l'importance de ces mœurs particulières, du XVIII<sup>e</sup> siècle à 1947, date de la fermeture de la brasserie des Fleurs.

### **MEDIABUS.**

La Bibliothèque départementale informe du passage du Médiabus le 8 janvier vers 13h45 à la Bibliothèque, avec un nouveau dépôt de documents.

### **A L'OFFICE DE TOURISME.**

L'Office de Tourisme, la Ligue de Protection des Oiseaux et le Conservatoire des Sites Naturels Lorrains présentent deux expositions dans le cadre de la journée mondiale des zones humides. Ces deux expositions, intitulées *Amphibiens de Lorraine* et *Milieus Naturels de Lorraine* seront visibles dans les locaux de l'OTSI du 22 janvier au 7 février (du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le dimanche de 10h00 à 12h00, entrée gratuite). D'autre part, une sortie de terrain est prévue sur le marais de Pouilly le 31 janvier de 9h00 à 12h00. Rendez-vous devant les mairies de Stenay et Pouilly à 9h00. Renseignements au 06 83 29 25 47.

## **AU MUSÉE DE LA BIÈRE.**

Le Musée sera fermé du 1<sup>er</sup> décembre au 28 février 2010, sauf pour les groupes sur réservation. Les expositions *L'école d'autrefois* et *Climats, eau, vie : la Terre, une exception dans l'univers ?* sont ouvertes sur réservation au 03 29 80 68 78, du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 jusqu'au 31 janvier.

### **CERCLE PHILATELIQUE DE STENAY (06 81 92 25 10).**

**Lundi 4** : Réunion mensuelle au foyer Martinot (20h 30).

**Samedi 16** : Rendez-vous philatélique au foyer Martinot 10 h00).

**27 et 28 février** : Rendez-vous départemental de la Fête du timbre sur le thème de l'eau (Musée de la Bière). Exposition *L'eau dans tous ses états*, exposition philatélique.

**POUR LE PROCHAIN BULLETIN, PENSEZ À DÉPOSER VOS ARTICLES  
AVANT LE 20 JANVIER.**

## **PROGRAMME DU CINEMA LUX À MONTMEDY.**

**TWILIGHT II, LE RETOUR DE LA TENTATION** (fantastique) – Vendredi 1<sup>er</sup> (21h00), samedi 2 (21h00), dimanche 3 (14h30), mardi 5 (21h00).

**RAPT** (drame, thriller, *accord parental indispensable*) - Samedi 26 (15h00), dimanche 6 (17h30 et 20h00), lundi 7 (20h00).

**2012** (science fiction) – Jeudi 7 (21h00), vendredi 8 (21h00), samedi 9 (21h00), dimanche 10 (14h30), mardi 12 (21h00).

**HERBES FOLLES** (comédie dramatique) – Samedi 9 (15h00), dimanche 10 (17h30 et 20h00), lundi 11 (20h00).

**LE DRÔLE DE NOEL DE SCROOGE** (animation, film pour enfants à partir de 10 ans) - Jeudi 14 (21h00), vendredi 15 (21h00), samedi 16 (15h00 et 21h00), dimanche 17 (14h30), mardi 12 (21h00).

**L'AUBE DU MONDE** (drame, VO) - Dimanche 17 (17h30 et 20h00), lundi 18 (20h00).

**AVATAR** (science fiction) - Jeudi 21 (21h00), vendredi 22 (21h00), samedi 23 (21h00), dimanche 24 (14h30), mardi 26 (21h00).

**LA DANSE, LE BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS** (musical) - Samedi 23 (15h00), dimanche 24 (17h30 et 20h00), lundi 25 (20h00).

**OSCAR ET LA DAME EN ROSE** (drame) - Vendredi 29 (21h00), samedi 30.

**VINCERE** (drame, VO) - Dimanche 31 (17h30 et 20h00), lundi 1<sup>er</sup> février (20h00).

## **ETAT-CIVIL DE DECEMBRE.**

### **NAISSANCES :**

Kaylia GAUTHIEZ  
Lucie ARNOULD  
Victoria FLAMION  
Nolhan BRUNOIS-GOIN  
Max PIEROG

Chloé FALCOZ

### **DECES :**

Odile GRADOS épouse HODEL  
Raymonde LÉBOUCHER veuve LAVALLE

## **LAISSEZ-VOUS CONTER STENAY - PROGRAMME 2010.**

Pour la dixième saison, la Bibliothèque et les Archives municipales proposent un nouveau cycle de conférences permettent de découvrir l'histoire et le patrimoine de Stenay et de son canton (chaque troisième mercredi du mois à 18h00, entrée gratuite).

### **CONFÉRENCES.**

**Mercredi 20 janvier** : « *Vie galante* » à Stenay.

**Mercredi 17 mars** : *Maires et conseillers municipaux à Stenay au XX<sup>e</sup> siècle.*

**Mercredi 19 mai** : 14 - 18 : *Les enfants de la guerre.*

**Mercredi 20 octobre** : *Scènes de la vie quotidienne à Stenay vers 1900.*

**Mercredi 15 décembre** : *Anciennes activités « industrielles » de Stenay.*

**VISITE - Mercredi 21 juillet** : *Les retables baroques du Pays de Stenay (visite à l'extérieur, rendez-vous à 14h00 devant la Bibliothèque).*

**RENSEIGNEMENTS A LA BIBLIOTHEQUE, le lundi de 14h30 à 16h30, le mercredi de 15h00 à 18h00, le vendredi de 10h00 à 12h00 et le samedi de 14h00 à 17h00.**

## **JOURNEE LORRAINE.**

Les Amis de Montserrat organisent leur prochaine Journée Lorraine le dimanche 07 février à 12h30 à la Pierreuse. La traditionnelle potée lorraine sera servie par les bénévoles de l'association, et le repas sera agrémenté de sketches. Les bénéfices de cette manifestation seront destinés à la construction d'un accès handicapés à l'église de Halles et à l'entretien de la grotte. Renseignement et inscription (chèque obligatoire) : Amis de Montserrat – 8, rue du Bourg-de-Villers – 55700-BEAUFORT-EN-ARGONNE (03 29 80 35 93).

## **LES MEMOIRES DE POL VASSART.**

Pol Vassart (1907-1992), ancien marbrier à Stenay, nous a laissé ses mémoires manuscrites, intitulées *La vie d'un père de famille au XX<sup>e</sup> siècle racontée par lui-même pour ses enfants et petits-enfants.* « Le Pol », comme on l'appelait, a relaté dans le détail toute la vie stenaysienne jusqu'en 1967. Une édition partielle est disponible à la Maison de la Presse et au bureau de tabac de Dun-sur-Meuse. Ses enfants, Nadette Claudel et Henri Vassart, se tiennent à la disposition des lecteurs pour une dédicace.

## SERVICE MEDICAL DE GARDE

*Nuits - jours fériés – week-ends (du samedi midi au lundi 8h00),*

en cas d'urgence, appelez le numéro unique :

**0 820 33 20 20**

***Et pour une URGENCE VITALE : APPELEZ LE 15 !***

### **MEDECINS**

Dr DIDOT: 03 29 80 36 40  
Dr OLIVIER: 03 29 80 32 00  
Dr THINUS : 03 29 80 33 22

### **AMBULANCES**

Sté BECHAMP-LOLLIER  
Tél. : 03 29 84 55 57

Ambulances CHEVANCE  
55700 - INOR  
Tél. : 03 29 80 27 27

Ambulances DELSAUT  
55700 - BEAUCLAIR  
Tél. : 03 29 80 68 06

Taxis du Nord-Meusien  
13, rue de la Petite Fontaine  
55700 – LANEUVILLE  
Tél. : 03 29 80 41 44

### **KINÉSITHÉRAPEUTES**

Jean-Marc BASTIN  
Résidence Vauban  
03 29 80 49 49

Denis VILLARET  
11, rue Chanzy  
03 29 80 63 72

Stéphanie PRUDHOMME  
et Éloïse CHEVALIER  
4, rue Général de Gaulle  
03 29 86 31 42

### **ORTHOPHONISTES**

Clotilde CAILLET-GIPEAUX  
31, place de la République  
03 29 80 48 77

Martine EVRARD  
10, Résidence Vauban  
03 29 80 38 18

### **DIETETICIENNE**

France DIHARS

8 rue Beaugrand  
06 73 51 75 36 / 03 29 84 59 04

### **PODOLOGUE**

Christophe HERMENT

10, Résidence Vauban  
03 29 80 45 73

### **VETERINAIRES**

MM EVRARD, RAPPE et  
SARLET

Vétérinaires associés  
2 bis, rue Ouvrage de Villy  
03 29 80 62 19

### **INFIRMIERES**

Mesdames CLAUDEL,  
DI MARCO et SERVAIS  
Résidence Vauban  
03 29 80 48 47

Madame PRADARIES  
28, rue du Gal de Gaulle  
03 29 80 40 32

### **DENTISTES**

Franck AUTIER  
9, place Jean Ancel  
Tél. : 03 29 80 32 48

Jacques POINDRON  
6, rue Docteur Sauce  
Tél. : 03 29 80 35 90

### **PHARMACIENS**

Pharmacie du Val Dunois  
17, Rue de l'Hôtel de Ville  
55110 - DUN-SUR-MEUSE  
03 29 80 90 36

Pharmacie des Arcades  
16, Place Raymond Poincaré  
55700 – STENAY  
03 29 80 30 28

Pharmacie LAURENT  
Place de la République  
55700 - STENAY

03 29 80 30 70

Pharmacie de la Place  
9, Rue Mabilille  
55600 - MONTMEDY  
03 29 80 11 34

Pharmacie MARC  
15, Rue Mabilille  
55600 - MONTMEDY  
03 29 80 10 38

Pharmacie BOUCHÉ  
35, Rue Carnot  
55150 - DAMVILLERS  
03 29 85 60 29

### **GARDES DE JANVIER**

Du 31 décembre à 19h30  
au 2 janvier  
Pharmacie de la Place  
(MONTMÉDY)

Les 02 et 03  
Pharmacie MARC  
(MONTMEDY)

Les 09 et 10  
Pharmacie des Arcades  
(STENAY)

Le 16 et le 17  
Pharmacie BOUCHÉ  
(DAMVILLERS)

Les 23 et le 24  
Pharmacie du Val Dunois  
(DUN-SUR-MEUSE)

Le 30 et le 31  
Pharmacie LAURENT  
(STENAY)

→ **SOUS RESERVE –  
CHANGEMENTS POSSIBLES  
AU COURS DU MOIS.**

**ATTENTION : EN SEMAINE,  
LE REPONDEUR DE VOTRE  
PHARMACIEN DONNE LA  
PHARMACIE DE GARDE.**

# MAISON DES SERVICES

Résidence Vauban - 55700 - STENAY. Email : [maisondesservices@stenay.com](mailto:maisondesservices@stenay.com) - . Téléphone : 03 29 80 26 81 – Fax : 0 3 29 80 26 82

Lundi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
Mardi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30  
Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Jeudi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30  
Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

## SOCIAL – RETRAITE – LOGEMENT

**A.D.A.P.A.H.** (03 29 79 05 84) : Le lundi et le mercredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le vendredi de 08h00 à 09h30 et de 13h30 à 17h00.

**A.D.M.R.** : Le lundi matin de 8h00 à 12h00.

**A.G.R.R.** (service retraite) : Se renseigner à la Maison des Services. Prendre rendez-vous au 03 87 37 79 90.

**A.M.I.E.** : Le lundi de 08h45 à 12h00, le jeudi de 08h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h00 et le vendredi de 13h30 à 17h00.

**AMIVIE** : Le lundi de 13h30 à 16h30 et le mercredi de 09h00 à 12h00

(Renseignements : 06 25 47 63 01).

**C.A.U.E.** : Le jeudi 14 à 9h00. Un architecte est mis gratuitement à la disposition des particuliers, sur rendez-vous (03 29 80 26 81). Se renseigner à la Maison des Services

**CENTR' AID** - Soins aux toxicomanes. Les jeudi 07 et 21 de 13h30 à 16h00.

**C.I.C.A.S. (retraites complémentaires)** : Pas de permanence à Stenay.

Renseignements au 0820 200 015.

**C.R.A.M. (service retraite)** : 4<sup>e</sup> mardi du mois sur rendez-vous au 0821 10 54 10.

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT** : Les jeudis de 13h30 à 16h30 - De préférence sur rendez-vous au 03 29 86 97 43.

**I.L.C.G.** – Instance Locale de Coordination Gérontologique : Le dernier vendredi du mois, de 09h00 à 11h00 en Mairie.

**Maison de l'adolescent** : Se renseigner au 06 88 87 27 25.

**Sécurité Sociale** : Le vendredi de 09h30 à 12h00. Borne de remise à jour « Carte Vitale » en pharmacie.

**S.S.I.A.D.** : Le jeudi matin de 8h00 à 12h00.

## VIE ASSOCIATIVE

**FAMILLES RURALES** – Se renseigner à la Maison des Services.

## EMPLOI – FORMATION

**Pôle Emploi** : Se renseigner à la Maison des Services ou contacter le Pôle Emploi de Verdun (3949). Offres consultables sur place, actualisées le mercredi.

**ASSEDIC** : Pas de permanence à Stenay. Renseignements au 39 49 (numéro unique, ne fonctionne que d'un fixe), ou sur [www.assedic.fr](http://www.assedic.fr)

**KIOSQUE INFORMATION JEUNESSE** : En libre accès au Foyer des Jeunes.

**MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN** : Les mardis, mercredis et vendredis de 09h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00, sur rendez-vous au 03 29 86 25 26.

**POINT EMPLOI** : Les lundis et vendredis de 14h00 à 16h00.

## ACCES AU DROIT

**CEDIFF (Information juridique en droit privé)** : Le mardi 12 de 13h30 à 16h30 et le lundi 18 de 14h00 à 17h00.

**Conciliateur de justice** : Les personnes doivent envoyer un courrier à Mr. Gabriel – 6 b, rue Fort de Vaux à Verdun pour expliquer le litige. Il leur répond ensuite avec une date de permanence à Stenay.

**Défense des Consommateurs (Familles Rurales)** : Le 08 de 11h00 à 12h00.

**CENTRE MEDICO-SOCIAL**  
Rue de l'Hôpital – 55700 STENAY –  
Tél. : 03 29 80 32 34

**CENTRE TABACOLOGIE / ALCOOLOGIE** : Les jeudi 14 et 28.  
**CROIX BLEUE** : Permanence d'accueil et d'écoute sur la prévention de l'alcoolisme le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h00 à 16h00.

**PLANNING FAMILIAL** : Sur rendez-vous. Informations possibles au 03 29 80 32 34 du lundi au vendredi.

**MAISON DU PARC.**  
B.P. 67 – 55700 STENAY –  
Tél. : 03 29 80 39 08

**ACCUEIL** : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

**BOUTIQUE SOLIDAIRE** : Le lundi et le jeudi de 14h00 à 17h00.

**FOYER DES JEUNES**, Résidence Vauban : le mardi de 16h00 à 20h00, le mercredi de 15h00 à 20h00, le jeudi de 16h00 à 20h00, le vendredi et le samedi de 16h00 à 19h00 et de 20h30 à 23h00. Pour tout public le mardi et le jeudi de 14h00 à 16h00.

**MICRO-CRECHE** : Du lundi au vendredi de 07h30 à 18h30.

**P'TIT MONDE - LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS** :

Le mercredi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 9h00 à 11h30.

## DIVERS

**A.P.A.P.H. DU NORD MEUSIEN** : C.I.T.L. (03 29 80 37 49).

**ATELIER YOGA** : Reprise le jeudi 10.

**BIBLIOTHEQUE POUR TOUS** : Le lundi de 14h30 à 16h30, le mercredi de 15h00 à 18h00, le vendredi de 10h00 à 12h00, le samedi de 14h00 à 17h00.

**C.F.D.T. – PRUD'HOMMES ET RETRAITES INTERPROS** : Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis du mois de 17h00 à 18h30 – 23, Rue Chanzy – Stenay.

**CLUB DES ANCIENS** : Tous les jeudis de 13h30 à 18h00 (Résidence Vauban)

**C.M.P.P.** : Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.

**ECOLE DE MUSIQUE** : Permanence du lundi au vendredi de 9h00 à 11h0 et le mercredi de 9h00 à 12h00 – Rue Chanzy. En cas d'absence, s'adresser à la Maison des Services au 03 29 80. 26 81.

**FITNESS** : Mardi de 18h00 à 19h00 et jeudi de 18h15 à 19h15 (renforcement musculaire), jeudi 19h15 à 20h15 (step).

**MUSEE DE LA BIERE** : Fermé jusqu'au 28 février.

**OBSERVATOIRE DU LOGEMENT** : Tous les jours de 08h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30 à la CODECOM (03 29 80 31 81).

**OFFICE DE TOURISME** : Du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (03 29 80 64 22).

**PEPINIERE D'ENTREPRISES** : Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 – ZI Quartier Chanzy – Tél. : 03 29 80 38 38.

**SALLE SOUVENIR SAINT DAGOBERT** : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00.

**STEPHANE PERRIN (maire et conseiller général)** : Permanence en mairie le samedi 9 de 10h30 à 12h00, les samedis 16, 23 et 30 janvier de 9h30 à 12h00.

**U.N.C.A.F.N.** : 7, avenue des Ardennes (03 29 80 36 45).

**YOGA** : Chaque jeudi de 18h00 à 19h00 (Foyer Martinot).

**MESSE** : Le dimanche à 10h00 en l'église paroissiale.

**MISSION EVANGELIQUE** : Assemblées suspendues.

## ATTENTION !

Certaines dates peuvent changer. Renseignez-vous avant toute démarche

